

Befimmo SCA

**Rapport du commissaire
sur l'état résumant la situation active
et passive au 30 septembre 2012
dans le cadre de la proposition de
modification de l'objet social**

Table des matières

	Page
1. Introduction	3
2. Contrôles effectués	3
3. Commentaires sur l'état résumant la situation active et passive	4
4. Evénements survenus après la clôture intermédiaire	4
5. Conclusion	4

1. Introduction

Conformément à l'article 559 du Code des Sociétés et dans le cadre de la modification projetée de l'objet social de Befimmo SCA qui sera proposée à l'assemblée extraordinaire des actionnaires du 4 ou 20 décembre 2012, nous avons procédé à un examen limité de l'état résumant la situation active et passive intermédiaire ci-joint au 30 septembre 2012, dont le total du bilan s'élève à 1.968.124 (000) EUR. L'état résumant la situation active et passive intermédiaire a été établi sous la responsabilité du gérant statutaire.

Le texte de l'article 559 est le suivant:

“Si la modification aux statuts porte sur l'objet social, une justification détaillée de la modification proposée doit être exposée par le conseil d'administration dans un rapport annoncé dans l'ordre du jour. A ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive de la société, arrêté à une date ne remontant pas à plus de trois mois. Les commissaires font rapport distinct sur cet état.

Un exemplaire de ces rapports peut être obtenu conformément à l'article 535.

L'absence des rapports entraîne la nullité de la décision de l'assemblée générale.

(...)”.

2. Contrôles effectués

Notre mission a été effectuée conformément aux recommandations de révision de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises relatives à l'examen limité. L'examen limité d'une situation intermédiaire consiste principalement en l'analyse des données financières et la discussion de ces informations avec la direction. L'étendue des travaux entrant dans le cadre de cet examen est moins importante que celle qui résulte d'un contrôle plénier conformément aux normes de révision généralement appliquées. De ce fait, nous ne pouvons pas émettre d'opinion sur l'état ci-joint.

3. Commentaires sur l'état résumant la situation active et passive

L'état résumant la situation active et passive intermédiaire au 30 septembre 2012 a été établie sous la responsabilité du gérant statutaire conformément à la législation comptable et aux règles d'évaluation de la société et concorde avec la comptabilité de Befimmo SCA. Les règles d'évaluation sont identiques à celles utilisées au cours de l'exercice précédent.

4. Evénements survenus après la clôture intermédiaire

A la date de ce rapport, sur base des discussions que nous avons eues avec la direction, il ne s'est produit depuis le 30 septembre 2012, date de l'état résumant la situation active et passive intermédiaire, aucun événement important qui aurait un impact significatif sur celle-ci, à l'exception de l'apport en nature effectué le 3 octobre 2012 qui a augmenté les fonds propres de Befimmo SCA de 30.610 (000) EUR comme publié dans un communiqué de presse émis par Befimmo SCA le 3 octobre 2012.

5. Conclusion

Notre examen n'a pas révélé de faits ou d'éléments qui auraient pour effet de modifier de manière significative l'état résumant la situation active et passive intermédiaire ci-joint 30 septembre 2012.

Le présent rapport a été préparé à l'usage exclusif des actionnaires de la société, dans le cadre du projet de modification de l'objet social comme décrit ci-dessus et ne peut être utilisé à d'autres fins.

Diegem, le 26 octobre 2012

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par



Rik Neckebroeck



Kathleen De Brabander

- Annexes:
1. Rapport du gérant statutaire
 2. Etat résumant la situation active et passive au 30 septembre 2012 et règles d'évaluation de la société